Réf. Farde e-Assemblées : 2722680

N° OJ : **101**

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2026

Objet : Asbl Resto Modèle.- Subside 2026 : 175.000,00 EUR.- Convention.

Le Conseil Communal,

Considérant que les activités de l'asbl Resto Modèle contribuent à favoriser l'accès à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail en leur offrant une expérience professionnelle, un encadrement et un parcours de formation adaptés visant leur réinsertion durable dans le circuit économique ;

Considérant que l'association participe ainsi à la mise en œuvre des politiques locales de cohésion sociale, de formation et d'emploi poursuivies par la Ville de Bruxelles ;

Considérant que le soutien financier de la Ville de Bruxelles est de nature à garantir la poursuite et le développement de ces missions d'intérêt général ;

Considérant qu'il est nécessaire de rédiger une convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Resto Modèle;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article 1 : Octroyer un subside de 175.000,00 EUR à l'article 85109/33202 du budget ordinaire de 2026 à l'asbl Resto Modèle.

Article 2 : La convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Resto Modèle est adoptée.

Annexes :

Convention FR 2026 - ASBL Resto Modèle (Consultable au Secrétariat des Assemblées)